

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/06/17-2/07****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220617-lmc100000023853-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

---

Commission n° 2 – Éducation et Culture  
Rapporteur : VEAU Véronique

---

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale  
Rapporteur : PAUL-PETIT Vincent

---

OBJET : Budget annexe "Boutiques" rebaptisé Budget annexe des équipements culturels

Le périmètre du budget annexe boutiques, créé en 2005 pour permettre la gestion des opérations commerciales réalisées par les boutiques des musées départementaux, doit à ce jour être élargi pour permettre l'intégration, dans ce dernier, de dépenses inhérentes à des actions commerciales organisées au sein des équipements culturels départementaux et particulièrement dans l'enceinte du Château de Blandy-les-Tours.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/11 en date du 28 janvier 2005, relative à la création du budget annexe des boutiques des musées départementaux,

VU la délibération du Conseil général n° 6/05 en date du 27 janvier 2012, incluant dans le budget annexe des boutiques des musées, la boutique du Château de Blandy les tours,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022 (Budget principal et budgets annexes),

VU la délibération de la Commission permanente n° 2/12 en date du 17 juin 2022, relative aux nouveaux tarifs pour les manifestations de grande ampleur au château de Blandy-les-Tours,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : D'étendre le périmètre du budget annexe « boutiques » pour permettre d'y inscrire des opérations de recettes et de dépenses d'exploitation relatives à l'organisation d'évènements commerciaux au sein des équipements culturels départementaux dont le Château de Blandy-les-Tours (théâtre immersif, concerts grand format, spectacles lumineux, frais annexes liés à l'organisation d'évènements de grande ampleur, etc.).

Article 2 : De modifier le nom du budget annexe en conséquence du périmètre exprimé dans l'article 1 de la présente délibération et de l'intituler : « Budget annexe des Equipements culturels »

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS

Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne